



L'an deux mil dix-sept, le jeudi 24 août à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Agnès PEREZ, André VEYRAT, Pascal THEVENIAUD, Marie-Odile ANTIGNAC, Catherine MARTINEZ, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Antoine FERNANDEZ.

Absents excusés : Marcel LAUTIER, Patrice COSTE, Marie PRATS, Ondine VIGIER.

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Point festivités :

Monsieur le Maire fait le point sur les festivités passées ou à venir :

Le marché au terroir du 10 août a été une belle réussite. Les saint bauzillois sont venus nombreux pour découvrir les différents produits proposés par plus d'une vingtaine d'exposants.

La fête des vendanges aura lieu du 1^{er} au 3 septembre 2017.

Une réunion se tiendra le lundi 28 août avec le lieutenant de la Gendarmerie de Gignac et les Présidents des associations de pétanque et du foyer rural afin de préparer au mieux ces 3 jours de festivités.

TDF - Réseau téléphonie mobile :

L'implantation du futur pylône doit être réétudiée. En effet, le premier projet d'implantation se trouve un peu trop loin du village et la distance de raccordement à l'électricité trop importante donc trop coûteuse. L'entreprise TDF doit étudier une nouvelle implantation en concertation avec la mairie.

Hérault Energies - Eclairage public :

Monsieur le Maire propose aux conseillers une nouvelle programmation annuelle relative aux travaux d'éclairage public. Cette nouvelle tranche concernera la suite du remplacement des lanternes au mercure (centre du village et périphérie) avec lanternes ou mâts et le raccordement à l'éclairage public de deux lampadaires devant l'école.

Adopté à l'unanimité.

Rapport annuel du Syndicat Centre hérault :

Le Syndicat Centre Hérault nous a fait parvenir son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour 2016. Ce document est disponible et consultable en mairie.

Après en avoir fait un résumé, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération qui prend acte de la présentation de ce rapport.

Voté à l'unanimité.

Point travaux :

Monsieur le Maire fait le point avec les conseillers sur les travaux effectués et à venir.

Sur ce qui a été réalisé :

- la pose d'une nouvelle caméra au point tri
- la réfection du chemin des Fourmettes
- la peinture des murs dans la salle de classe, située à côté de la mairie
- le rebouchage de trous de la voirie dans l'ensemble du village
- l'élagage aux Chenevières par l'entreprise Carceller
- la pose de rideaux occultants à la salle des fêtes
- la reprise du chemin des Valadas
- remplacement des chéneaux plastique par chéneaux en zinc à la tour de l'Horloge

Sur ce qui reste à faire avant la fin de l'année :

- les travaux d'accessibilité à la mairie
- la réfection du hangar des anciens lavoirs
- la réhabilitation de la maison des infirmières à l'Apparition

Point Orange :

Le remplacement d'un tronçon du câble de cuivre alimentant la commune a été remplacé au niveau de la commune de Gignac.

Rapport radar :

Monsieur le Maire remet aux conseillers le rapport que nous avons reçu de la DDTM suite à la pose du radar pédagogique.

Devis travaux salle réunion de la maison des associations :

La salle de réunion de la maison des associations raisonne énormément. A la demande des usagers, le conseil municipal décide de faire poser des dalles phoniques sur le plafond afin d'améliorer l'acoustique de cette salle.

Voté à l'unanimité.

La séance a été levée à 20h30

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Catherine MARTINEZ